

VIOLENCES EN MILIEU
UNIVERSITAIRE AU MAROC :
**Les limites de la répression
face à une violence multiforme**

Dr. Saloua Zerhouni
Université Mohammed V de Rabat



A propos de l'étude :

L'étude sur « Jeunes, marginalités et violences au Maroc » a été réalisée par le Rabat Social Studies Institute (RSSI) en partenariat avec la fondation Allemande Heinrich Boell entre 2015 et 2016. L'étude avait pour objectif de mettre en exergue les liens potentiels entre marginalités et violences chez les jeunes. Une enquête qualitative a été conduite dans sept régions du Maroc auprès de 220 jeunes. Vingt-deux focus groups et une soixantaine d'entretiens ont été réalisés. Le recueil des données s'est fait aussi bien dans les milieux urbains que ruraux. Les lieux de l'enquête ont été retenus en fonction de leur importance démographique, économique, universitaire, culturelle et l'histoire de protestation. La majorité des participant.e.s à l'enquête avait un âge compris entre 18 et 30 ans. En général, les enquêtés avaient un niveau d'études supérieur (63%). Pour ce policy brief, nous avons analysé les propos de cette catégorie. Ce policy brief a été réalisé grâce à l'appui du Fonds Européen pour la Démocratie (EED).



Sommaire

Résumé exécutif.....	4
1. Introduction.....	5
2. Une violence multiforme.....	7
3. Une diversité de facteurs.....	10
4. Prééminence de l'approche répressive de l'Etat.....	13
5. Recommandations.....	14



Résumé exécutif

Les violences en milieu universitaire sont de plus en plus un phénomène préoccupant. Durant les dernières années, plusieurs universités marocaines ont été la scène d'actes de violences allant jusqu'à l'homicide. Au regard de la récurrence de ce phénomène, le rôle de l'université se trouve interrogé. En principe, celle-ci constitue un espace d'apprentissage, du savoir et de transmission des valeurs. Néanmoins, et à l'image d'autres institutions de socialisation, l'université publique est traversée par différentes formes de violences.

L'étude qualitative que le RSSI a menée et qui a porté sur sept universités publiques conclut que les violences sont fréquentes et multifformes (directe, symbolique et structurelle). Elles relèvent de dysfonctionnements individuels, sociaux et/ou structurels afférents aux contextes politique et organisationnel de l'université. Les contraintes de la structure universitaire pèsent sur le potentiel de réalisation de soi et d'épanouissement des étudiant.e.s. Les rapports de domination entre administration-étudiant.e.s et enseignant.e.s-enseignés sont intériorisés en tant que violences. Beaucoup

d'étudiant.e.s considèrent le recours excessif de l'Etat/université à la répression/oppression, les situations de discrimination ainsi que les conditions dégradées des études comme des facteurs favorisant la violence sous ses différentes formes.

Au regard de ses effets néfastes sur l'évolution académique des étudiant.e.s, la violence constitue désormais un enjeu majeure de la réforme de l'université. Le système universitaire est à revoir aussi bien dans sa structuration que dans son organisation et fonctionnement. La complexité de la violence requiert des réponses plurielles et coordonnées entre les différents maillons de la structure universitaire notamment les ministères, le parlement, la société civile, les collectivités territoriales. L'approche répressive n'est pas la plus appropriée pour gérer les violences structurelles qui prévalent en milieu universitaire. Au lieu d'un recours excessif à la répression, il faut rendre effectif les principes de liberté, d'équité et d'égalité des chances. La lutte contre la violence en milieu universitaire est intrinsèquement liée à l'instauration d'une société inclusive.

1. Introduction

L'intérêt médiatique à la violence en milieu universitaire donne l'impression de sa récurrence. En effet, les médias rapportent nombre d'incidents de violence tels que les confrontations entre les différentes factions de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM) ou bien entre celles-ci et les forces de police. A cet égard, nous pouvons citer l'assassinat de l'étudiant El Hassnaoui à l'université de Fès en avril 2014 ou encore celle de l'étudiant Abderrahim Badri à l'université d'Agadir en mai 2018. Les dérives des enseignant-e-s font également partie des faits divers rapportés par les journalistes.

Au regard de ce phénomène, le rôle de l'université se trouve interrogé. En principe, celle-ci constitue un espace pour la transmission de savoirs et de valeurs et contribue à l'intégration sociale de ces lauréat.e.s. Néanmoins, la capacité de l'université publique à jouer ces rôles

est devenue de plus en plus limitée. Les chercheurs distinguent deux phases dans l'évolution de l'université marocaine : 1) Pendant les trois premières décennies qui ont suivi l'indépendance, l'université a joué un rôle important dans la formation des cadres administratifs et techniques et dans la mobilité sociale de ces lauréat.e.s. Elle constituait également un espace de la confrontation idéologique et de l'échange intellectuel. 2) Avec les transformations socio-économiques des années 1980, la massification accompagnée de la dégradation de la qualité de l'enseignement et de l'encadrement¹, l'université publique a perdu de sa capacité d'inclusion sociale.

¹ Voir à ce propos l'article de Zouaoui Mekki, « L'enseignement supérieur depuis l'indépendance : la dégradation de la qualité était-elle inéluctable ? », 2005, consulté le 6 janvier 2018 sur : <http://www.albacharia.ma/xmlui/bitstream/handle/123456789/31446/1231L%27enseignement%20secondaire%20d%C3%A9gradation.pdf?sequence=1>

Les violences en milieu universitaire ne peuvent être appréhendées en dehors de leurs contextes structurel et organisationnel. Elles ne sont que la partie visible d'un certain nombre de défaillances étroitement liées aux conditions politique, socio-économique et culturel du Maroc. Ces violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou structurelles, ont des conséquences néfastes aussi bien sur la performance des étudiant-e-s que celle du corps enseignant. Elles créent un sentiment d'insécurité, de méfiance et de peur et portent atteinte à l'image de l'université publique. L'étude qualitative que le RSSI a mené et qui a porté sur sept universités publiques conclut que les violences sont fréquentes

et multiformes (physique, psychologique et structurelle)². Les facteurs associés à la violence varient selon qu'il s'agisse de la violence horizontale (entre étudiant-e-s) ou de la violence verticale (de l'Etat/université vis-à-vis des étudiant-e-s). Au titre de la première, les facteurs les plus cités sont : les différences idéologiques ou de prise de position. Au titre de la deuxième, les participant.e.s à l'étude soulignent le recours de l'Etat/université à la répression/oppression comme un facteur perpétuant de la violence directe en milieu universitaire. Ceci dit, la majorité pense que les inégalités d'accès à certains droits tels que la cité universitaire ou les bourses d'études favorisent aussi bien la violence horizontale que la violence verticale.

² Dans le cadre de la recherche menée par le RSSI sur : « Jeunes, marginalités et violences au Maroc », nous avons rencontré des étudiant-e-s dans sept universités publiques : Université Mohammed V de Rabat, Université Cadi Ayyad, Université Ibn Zohr, Université Sidi Mohammed Ben Abdallah, Université Abdelmalek Essaâdi, Université Mohammed Premier, Université Sultan Moulay Slimane. Pour plus de détails sur l'étude voir le site Web du RSSI.

2. Une violence multiforme

Au Maroc, la violence en milieu universitaire est une pratique qui date des années 1960. La rareté de données objectives ne permet pas de cerner l'ampleur du phénomène ni son évolution à travers le temps. La vie estudiantine est ponctuée d'accrochages entre étudiant.e.s appartenant à différents courants idéologiques et de confrontations avec les forces de l'ordre. Pour se limiter à la dernière décennie, nous pouvons citer les affrontements entre les basistes et les islamistes en septembre 2015 à l'université de Fès ou encore les accrochages entre les étudiant.e.s amazighs et sahraouis en janvier 2016 à l'université Ibnou Zorh d'Agadir. Par ailleurs, des confrontations violentes ont eu lieu entre les étudiant.e.s et les forces de l'ordre en mai 2008 à Marrakech, en mars 2012 dans la cité universitaire Sakina à Kénitra et en avril 2017 à Fès.

Ceci dit, la notion de violence en milieu universitaire est difficilement définissable. La violence est un phénomène complexe

et pluridimensionnel. Elle n'est homogène ni dans ses formes ni dans ses sens. Elle est à distinguer de termes qui lui sont souvent associés tels que « agressivité », « intimidation » ou « incivilité ». Elle est relative et se manifeste dans différents contextes. Pour Debarbieux : « *cette notion revêt avant tout un caractère relatif, elle dépend des codes sociaux, juridiques et politiques des époques et des lieux où elle prend sens* »³.

En milieu universitaire marocain, les médias et le discours officiel insistent beaucoup sur les violences physiques entre différentes factions de l'UNEM et celles en relation avec la répression de manifestations estudiantines par les forces de l'ordre. La violence structurelle introduite dans les écrits de Galtung (1969)⁴ ou bien la violence symbolique au sens de Bourdieu (1977)⁵ ne sont pas prises en compte quand on parle de ce phénomène.

³Debarbieux, Eric, "La violence en milieu scolaire : 1. Etat des lieux », Paris, ESF, 1996, consulté en ligne le 15 mars 2018 sur : <http://futurcpe.free.fr/lectures/debarbieux1.htm>.

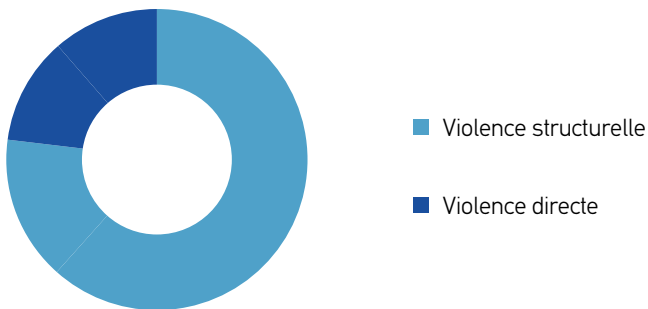
⁴Pour Galtung, la violence structurelle ou indirecte résulte de la structure des sociétés et se traduit dans les inégalités sociales, les inégalités de chance et d'accès. Voir Galtung, Johan, « Violence, Peace and Peace Research », in *Journal of Peace Research*, Vol. 6, No 3, 1969, pp. 167-191.

⁵C'est le système de croyances qui maintient les hiérarchies en place, voir Bourdieu, Pierre, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 32^{ème} année, N. 3, 1977, pp. 405-411.

L'étude que le RSSI a menée montre qu'il est réducteur de penser la violence en milieu universitaire seulement à travers sa dimension physique. La violence à l'université prend une multitude de formes et la violence structurelle prévale dans les perceptions et les vécu.e.s des étudiant.e.s. Les rapports d'autorité-

soumission qui existent au sein de la famille, à l'école, sont reproduits au sein de l'université et caractérisent les relations entre administration-étudiant.e.s et enseignant.e.s-enseigné.e.s. Ces rapports de domination influencent le système de valeurs et les attitudes des jeunes vis-à-vis du système éducatif et de l'Etat.

Les violences en milieu universitaire



La violence structurelle, telle que perçue et vécue par les participant.e.s à l'étude, est étroitement liée aux situations de discrimination entre étudiant.e.s (selon leur appartenance ethnique et/ou géographique, idéologique etc.). Elle se manifeste

également dans les rapports de domination et les conditions dégradées des études qui renforcent le sentiment de marginalisation et d'exclusion chez les jeunes et entravent leur évolution et épanouissement.

La violence directe, quant à elle, prend différentes formes dont les agressions verbales, physiques et psychologiques. Elle se produit lors de situations de conflits idéologiques ou autres entre pairs et lors de la répression de manifestations par les forces de l'ordre. Le non respect de la diversité linguistique, des idées et des prises de positions des étudiant.e.s par leurs professeur.e.s est considéré comme une violence directe. Ces perceptions et vécues sont similaires chez les participant.e.s à l'étude. Seul le harcèlement sexuel a été davantage souligné par les étudiantes.

De ce qui précède, il s'avère nécessaire d'élargir notre conception de la violence et de prendre en considération les représentations des jeunes dans l'élaboration de politiques publiques qui visent la prévention de celle-ci en milieu universitaire.

3. Une diversité de facteurs

Observateurs et analystes de la violence en milieu universitaire l'attribuent à un certain nombre de facteurs. Prof. Madani insiste sur la défaillance de l'enseignement public et l'image ternie de l'université⁶. Le Conseil National des Droits de l'Homme dans son étude sur la violence en milieu universitaire réalisée en 2014 met en exergue trois facteurs : 1) l'histoire de violence dans certaines universités qui ont existé du temps de l'UNEM (Fès et Marrakech) et qui ont vécu l'embargo exercé par l'Etat sur le syndicat étudiant ; 2) Le traitement inéquitable réservé par l'Etat à tel ou tel groupe d'étudiants, ou à travers le recours excessif à la violence durant les manifestations ; 3) Le gel de l'activité de l'UNEM depuis 1979 contribue à alimenter les violences entre groupes d'étudiants.

Dans notre perspective la violence en milieu universitaire ne peut être appréhendée sans la prise en considération des contraintes objectives du système universitaire. Celles-ci définissent la manière dont les étudiant-e-s perçoivent la violence ainsi que leurs attitudes et comportements. Les universités les plus touchées par la violence directe sont celles de Fès, Marrakech, Agadir et Oujda. Il s'agit d'universités qui connaissent une forte massification et dont la capacité d'accueil ne correspond pas aux effectifs des étudiant.e.s⁷.

⁶ Voir Madani, Mohammed : « La violence dans les universités marocaines s'est banalisée », Entretien par Nadia Lamlii le 26 mai 2016. Consulté le 12 février 2018 sur :<http://www.jeuneafrique.com/328679/politique/mohamed-madani-violence-universites-marocaines-sest-banalisee/>

⁷ Voir les chiffres de la Direction des Stratégies et des Systèmes d'Information, Statistiques Universitaires 2015-2016, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.



Pour ne prendre que l'indicateur de l'encadrement, en dehors de toute précision de discipline, les taux sont très faibles (cf. Tableau ci-après). Ces conditions renforcent le sentiment d'exclusion que les jeunes ressentent dans les établissements universitaires les plus touchés par ces problèmes tels que les facultés des sciences juridiques, économiques et sociales et les facultés des lettres et sciences humaines. Les étudiant.e.s recourent ainsi à la protestation, et parfois à la violence physique pour faire entendre leurs voix.

Effectifs des étudiant.e.s et effectifs d'encadrement

Universités	Effectifs des étudiant.e.s par université	Effectifs des enseignants permanents.e.s	Effectif du personnel administratif
Ibnou Zohr à Agadir	107 758	990	672
Sidi Mohammed Ben Abdallah	95 112	1543	1111
Cadi Ayyad, Marrakech	76 019	1526	1001
Mohammed Premier, Oujda	55 293	883	650

Pour les participant.e.s à l'étude du RSSI, les défaillances du système éducatif et les inégalités d'accès à certains droits (cité universitaire, bourse des études, inscription etc.) favorisent aussi bien la violence entre étudiant.e.s que la violence vis-à-vis du personnel administratif/ forces de l'ordre. La répression violente des manifestations, les arrestations arbitraires et condamnations des étudiant.e.s ainsi que les rapports de domination créent un contexte favorable à la perpétuation de la violence. En milieu universitaire, il y a une réciprocité dans les violences.

Certains facteurs ont été évoqués pour expliquer plus particulièrement les violences entre les différentes factions de l'UNEM parmi lesquels : les différences idéologiques ou de prise de position ; la non capacité de

différentes factions de l'UNEM à dépasser leurs conflits anciens (violence = règlement de compte) ; l'absence de dialogue ; le manque d'opportunités d'échange entre les différentes factions de l'UNEM ; le manque de confiance entre les différentes composantes de l'Union et entre celles-ci et les étudiant.e.s ; et la pratique de « procès publics ».

En milieu universitaire, les violences directes et symboliques contribuent au maintien des violences structurelles. Ceci constitue un obstacle majeur à la prévention de la violence sous ses différentes formes.



4. Prééminence de l'approche répressive de l'Etat

Les réactions de l'Etat oscillent entre un discours réformateur, des mesures juridiques restrictives des libertés et la répression physique des manifestants ou des acteurs impliqués dans les actes de violences en milieu universitaire. Suite aux confrontations estudiantines à l'université de Fès en 2014 et qui ont conduit au décès de l'étudiant PJDiste Abderrahim Hasnaoui, le ministre de l'intérieur avait déclaré qu'il adopterait plus de fermeté dans les espaces universitaires. Depuis 2014, et sur décision conjointe du ministre de l'intérieur et du ministre de l'enseignement supérieur, les autorités locales peuvent accéder aux universités et aux cités universitaires.

L'actuel chef du gouvernement, Monsieur El Othmani, avait proposé une série de mesures pour prévenir la violence dans les universités. Il a appelé à opter pour une approche globale qui prend en considération les aspects culturels, éducatifs, politiques et sécuritaires. Pour lui, « la reviviscence des libertés syndicales à l'université et la ré-autorisation de l'UNEM » constituent des mesures importantes pour la résolution de ce problème. Pour ce qui est de la réaction du législateur, une proposition de loi à été déposée par les groupes de la majorité au sein de la chambre des représentants en octobre 2014. La chambre des conseillers quant à elle, lors du grand oral du ministre de l'intérieur en mai de la même année, tout en soutenant l'approche sécuritaire du ministère de l'intérieur, a appelé à l'adoption d'une approche de développement.

Au niveau des présidences des universités, certaines initiatives ont été entreprises. Nous

pouvons citer la stratégie élaborée par l'ancien président de l'Université de Fès, M. Assobhei notamment les mesures adoptées pour limiter les inscriptions des étudiant-e-s qui passaient plus de six ans pour l'obtention d'une licence. La stratégie a prévu la réalisation des extensions pour certains établissements, la construction d'une nouvelle cité universitaire et d'autres mesures susceptibles d'améliorer les conditions de vie et d'enseignement des étudiant.e.s.

Ceci dit, au regard de la gravité de ce phénomène, les réactions de l'Etat demeurent insuffisantes. Elles se caractérisent par leur ponctualité et sont assez souvent marquées par leur aspect répressif. L'autorisation donnée aux forces de l'ordre d'accéder aux campus et cités universitaires peut exacerber les violences entre ceux-ci et les étudiant-e-s. Il est à souligner que pendant les dernières années, pour chaque incident de violence rapporté par le ministère de l'intérieur, il y avait des blessés parmi les agents des forces publiques et des arrestations et condamnations d'étudiant.e.s⁸. La proposition de loi déposée à la chambre des représentants sanctionne sévèrement des actes de violence au sein des universités à travers des peines allant jusqu'à dix et vingt ans de prison. Les mesures de la stratégie du président de l'université de Fès privent les étudiant.e.s de leur droit de continuer leurs études et renforcent leur exclusion. Pour endiguer ce phénomène, une réflexion plus profonde reste à mener. La violence et la répression ne font que perpétuer la violence en milieu universitaire.

⁸ L'université d'Agadir a enregistré pendant l'année universitaire 2013-2014 plus de 20 cas de violence. Il y avait 10 blessés parmi les agents de la force publique, 57 étudiants ont été interpellés dont 11 ont été détenus dans l'attente de leur procès.

5. Recommandations

La lutte contre la violence en milieu universitaire ne peut être pensée en dehors d'une réforme du système éducatif dans sa globalité. L'école doit reprendre son rôle et ses fonctions. Elle doit constituer un passage qui forge la personnalité de l'étudiant.e- et qui lui permet de construire sa vision de soi et du monde. Par ailleurs, il est impérieux de repenser la violence en milieu universitaire afin de trouver des solutions adéquates susceptibles d'agir sur ses différentes causes et manifestations. La violence ne peut être limitée à ses aspects physiques. Les violences symboliques et structurelles sont à prendre en considération dans toute réflexion sur les stratégies de prévention de la violence en milieu universitaire. A cet effet, nous proposons dans ce qui suit des principes et mesures d'orienter la prise de décision publique :

- ↳ Rompre avec la conception bureaucratique et sécuritaire de gestion des établissements universitaires.
- ↳ Garantir l'égalité d'accès aux droits aux étudiant.e.s de différentes régions et de différents niveaux sociaux.
- ↳ Renforcer la représentation des étudiant.e.s dans les instances de prise de décision au sein des établissements universitaires.
- ↳ Améliorer l'infrastructure universitaire et optimiser l'usage des locaux de différents établissements universitaires.
- ↳ Veiller à l'adéquation entre la capacité d'encadrement et les effectifs des étudiant.e.s.
- ↳ Encourager l'esprit critique chez les étudiant.e.s.
- ↳ Promouvoir l'éducation aux valeurs de la tolérance, du respect de la différence et du dialogue.
- ↳ Dynamiser le para-universitaire pour que les jeunes s'approprient l'espace d'apprentissage et s'identifient à leurs universités.



A propos de **WASI**

La série de policy brief « wasl : l'expertise autrement » est une série de bulletins politiques publiés par la Rabat Social Studies Institute. Ce numéro est le fruit d'un travail de recherche mené par le Rabat Social Studies Institute.

Les points de vue exprimés dans le document sont ceux de l'auteur et ne représentent pas nécessairement ceux de l'Institut.

Le Rabat Social Studies Institute ne peut pas être retenue responsable de l'usage de ce document par des parties tiers.

Éditeur : [Rabat Social Studies Institute](#)

Auteur : [Saloua Zerhouni](#)

Date de publication : [septembre 2018](#)

Conception : [le point sur le i](#)

Dépôt Légal : 2018MO

ISBN : 978-9954-

A propos de l'auteur :



Saloua Zerhouni est docteur en sciences politiques de l'université Hassan II de Casablanca. Elle est professeure associée à l'Université Mohammed V de Rabat où elle fut vice-doyen chargée de la recherche scientifique et de la coopération. Elle a enseigné dans plusieurs universités et grandes écoles telles que l'université de Michigan Ann Arbor aux Etats-Unis et Sciences po Bordeaux en France. Entre 2001 et 2003, elle a travaillé comme chercheure associée à l'Institut Allemand des Affaires Internationales et de Sécurité à Berlin (SWP) où elle a contribué à une étude sur «Elite Change in the Arab World». Auparavant, dans le cadre d'une bourse Fulbright, elle était visiting researcher à l'Université de Georgetown, USA.

Zerhouni a des écrits sur les élites marocaines, la démocratisation et ses limites, le parlement, les élections, les partis islamistes, les jeunes et la participation politique. Elle est coéditeur avec Ellen Lust-Okar d'un livre sur «Political Participation in the Middle East», (Lynn Reiners, 2008).

A propos du RSSI :

Le Rabat Social Studies Institute (RSSI) est un Think-Tank indépendant qui se veut à la fois un centre de réflexion, de recherche action, de conseil et d'expertise. Il a été créé en 2011 par un groupe de chercheurs pluridisciplinaires sous la présidence de feu Driss Benali. Son ambition est de favoriser l'échange et l'interaction entre le monde académique et celui des décideurs. Le RSSI s'adresse aux décideurs politiques et économiques, aux milieux académiques, aux leaders d'opinion ainsi qu'aux représentants de la société civile. L'activité principale du RSSI est la production d'analyses, sur des bases objectives, en vue d'éclairer la prise de décision publique. Le RSSI travaille sur les questions politiques, économiques et sociales qui sont importantes pour le développement du Maroc aux niveaux national, régional et international. Depuis sa création, l'Institut s'est intéressé aux problématiques de la jeunesse, de la migration et de l'inclusion sociale.